

■ **Fondation de prévoyance en faveur du personnel des Usines Jean Gallay SA et des sociétés affiliées**, à Plan-les-Ouates (FOSC du 07.11.2000, p. 7566). Les pouvoirs de Cahenzli Jürg, jusqu'ici membre du conseil, sont radiés. Jäger Alfred, de Zurich, à Veyrier, membre et président du conseil, signe collectivement à deux.  
Journal no 8354 du 12.08.2002  
(00603922 / CH-660.0.034.942-8)